E 2019 53 L0 0370 005 – CHAMP DEP 35 ANS MESS 2019 – PRE REGIONAL

1-53 37 0107 TCT TOURS 1 – MARTIN Philippe (Tel.Bur. 0247544785 / Tel.Dom 0247544785 / Tel .Port . 0662064785)- Qualifié pour la Phase finale

PHASE PRELIMINAIRE - POULE A

1 –53 37 0332 - TC. VERNOU 1 - pinsard simon(Tel. Dom. 0614542309 / Tel. Port. 0614542309)
2 –53 37 0147 - TC. MEMBROLLAIS 2 - cathelin gregory(Tel. Dom. 0618368771 / Tel. Port. 0618368771)
3 –53 37 0263 - AS.MONTS 1 - DAVOURIE BRICE(Tel. Port. 060770085)
4 –53 37 0119 - TC. VAL INDRE 1 - GAMEIRO Roberto(Tel. Port. 0662749503)

PHASE PRELIMINAIRE - POULE B

1 –53 37 0107 - TC. TOURS 2 - MARTIN Philippe(Tel. Bur. 0247544785 / Tel. Dom. 0247544785 / Tel. Port. 0662064785)
2 –53 37 0212 - RS. ST CYR 1 - JAIGU Yann(Tel. Dom. 0247395554 / Tel. Port. 0631703319)
3 –53 37 0147 - TC. MEMBROLLAIS 1 - chabrol bruno(Tel. Port. 0689936065)
4 –53 37 0715 - TC. CINQ MARS 1 - DUVAL Antony(Tel. Dom. 0247960475 / Tel. Port. 0667987239)

CE CHAMPIONNAT SE JOUE AVEC LES CLASSEMENTS DE SEPTEMBRE 2018 (sortie le 10/09/18) JUSQU'AU BOUT DE LA COMPETITION LES JOUEURS PARTICIPANTS DOIVENT ETRE TITULAIRES DE LA LICENCE 2019 AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2018.

REGLEMENT (joueurs en 1984 et avant)

Une personne qui aura joué 2 fois ou plus dans l'équipe 1 en septembre-octobre 2018 ne pourra pas jouer dans l'équipe 2 qui évoluera en janvier-février 2019

Dans cette catégorie de vétérans 35 ans, des joueurs de 45 ans et plus peuvent participer aux rencontres à condition de ne pas avoir pas joué dans le championnat + 45 ans ou + 55 ans Messieurs pour la saison sportive 2019.

Pré - Régional : poule qualificative au championnat régional (18/11 + 25/11 + 2/12 et 09/12)

- rencontres prévues **le dimanche à 9h**. Pour permettre une meilleure utilisation des terrains ou pour tenir compte de la multiplicité des rencontres à domicile, **un autre horaire peut être défini après accord écrit des deux capitaines et information du responsable de la compétition.**

- 4 simples et 1 double. Les joueurs de simple peuvent faire le double.

- Ordre des rencontres : simples 4 et 2, puis simples 3 et 1, puis double

- simple : format classique soit 3 sets à 6 jeux. Jeu décisif à tous les sets

- double : il se déroule avec application du point décisif à 40A et le 3ème set éventuel est remplacé par un super jeu décisif en10 points avec 2 points d'écart (inscrire 1/0 dans la Gestion Sportive). Jeu décisif aux 2 premiers sets.

-entente de club possible mais pas de qualification pour les régions en cas de 1ère place sous condition d'envoyer les listes des joueurs concernés avant le début de la compétition.

-un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

Pour tout problème concernant ce championnat, contacter par ordre de priorité :
1 - Christophe VENET au 06 74 91 00 53 ou par mail : tofas37@hotmail.com
2 - Soit le Comité 37 au 02 47 32 05 44 ou par mail « comite.indre-et-loire@fft.fr

Attention : l'équipe recevant doit saisir la feuille dans les 48h maximum à compter de la date de la rencontre sur INTERNET en se connectant sur la « GESTION SPORTIVE » (http://www.gs.applipub-fft.fr).

***Pas d'envoi de feuille de match au comité** : en cas de litige ou erreur de saisie, scanner la feuille de match à Mr VENET Christophe en mettant en copie le comité*

Pour toute modification de date de rencontre :
Merci d'envoyer un e-mail au comité avant la date de rencontre avec en copie le capitaine de l'équipe adverse et Mr VENET Christophe (responsable de la Commission) indiquant le motif du report.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS rue Suzanne Lenglen 37000 TOURS
Téléphone : 02 47 32 05 44 et Télécopie : 02 47 32 09 24 et e.mail : comite.indre-et-loire@fft.fr